

Tome 1 :

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Tome 1b : Plans des servitudes d'utilité publique



COMMUNAUTÉ
**Touraine-Est
Vallées**

PLUi Plan
Local
d'Urbanisme
intercommunal

Vu pour être annexé à l'arrêté du 12 février 2026



PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

1_SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Objet de la mise à jour n°1

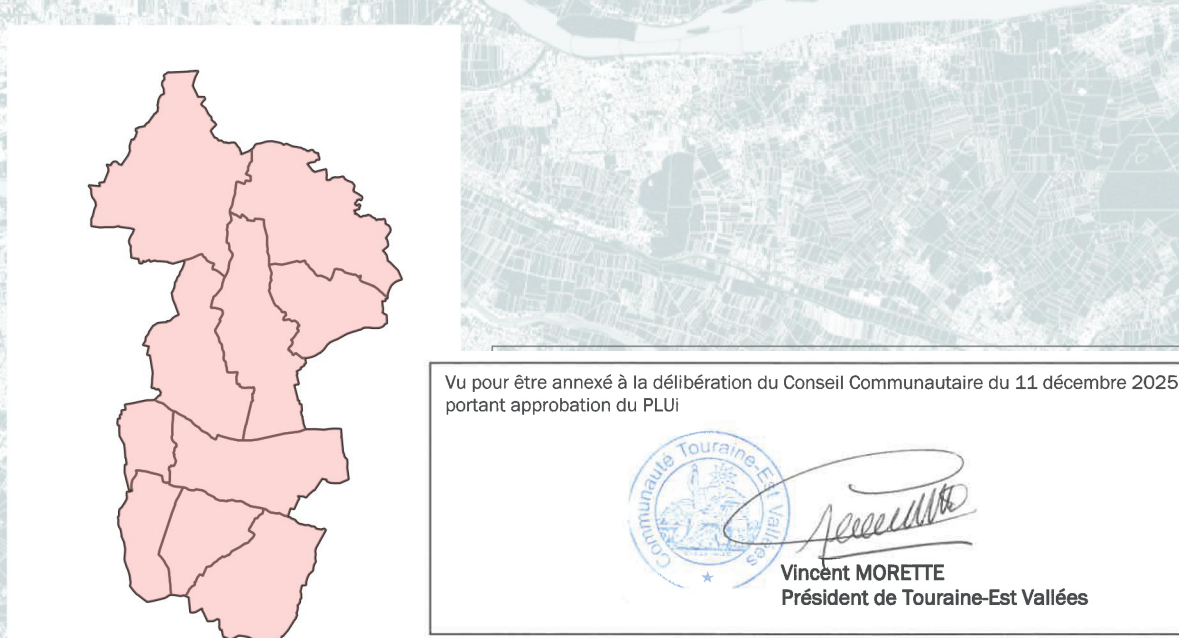
2_SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

3_SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

4_SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE AVEC RESTRICTION DE DIFFUSION

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Plan n°2 : Servitudes d'utilité publique relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements



Échelle : 1 / 20 000^{ème}
Sources : DGFIP - CD37, Cadastre PGI Vecteur (2025).



I4 : Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

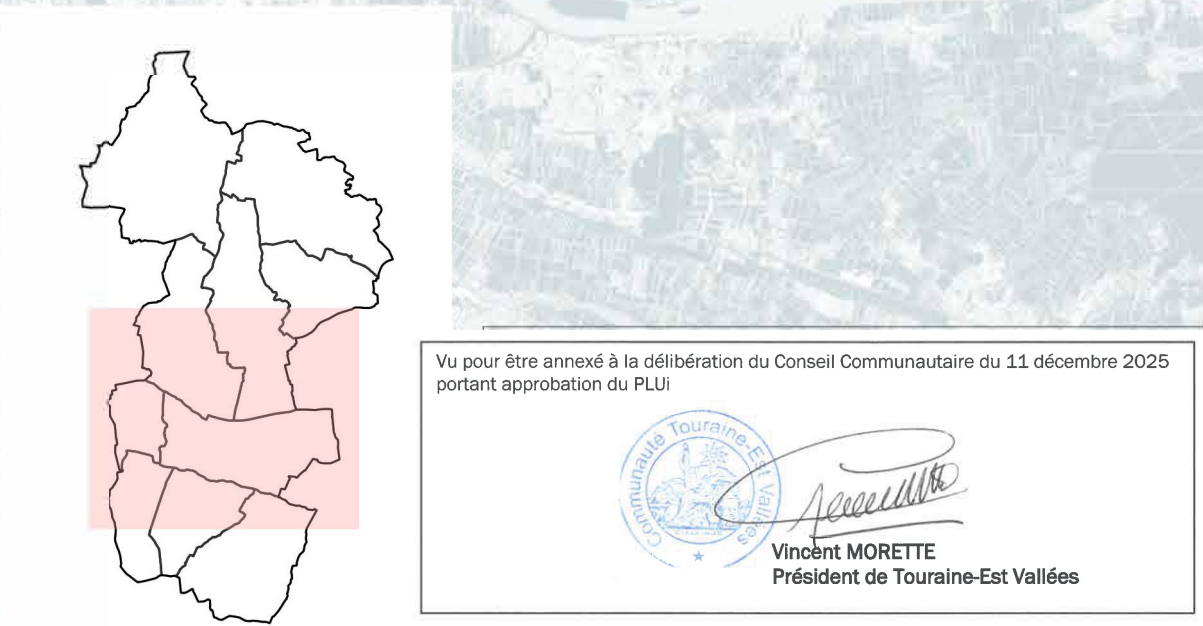
- Line électrique
- Zone tampon de la ligne
- T1 : Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- Line ferroviaire
- Zone de protection de la ligne ferroviaire
- EL5 : Servitudes de visibilité sur les voies publiques
- Périmètre de visibilité sur les voies publiques
- EL7 : Servitude d'alignement des voies publiques
- Zone d'alignement des voies publiques
- T5 : Servitude aéronautique de dégagement (civile)
- Périmètre aéronautique de dégagement
- T4 : Servitude aéronautique de balisage
- Ligne de balisage
- Périmètre aéronautique de balisage
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement
- Périmètre de circulation aérienne hors des zones de dégagement
- PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques
- Ligne de communication électronique
- Zone tampon de protection de la ligne
- PT1 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques
- Périmètre de protection
- PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunications
- Ligne rattachée aux réseaux de télécommunication

Sources : RTE SMR Aspin, I4 (2024) ; DREAL CIVIL, I1 (2024) ; TRAFIC, I1A (2024) ; GRTgaz, I2 (2024) ; DREAL CIVIL, EL3 (2024) ; SNCF, T1 (2024) ; C207, EL5 (2024) ; C207, EL7 (2024) ; OSAC, T5 (2024) ; OSAC, I4 (2024) ; OSAC, T7 (2024) ; Ministère des Armées, PT2 (2024) ; Ministère des Armées, PT1 (2024) ; Orange, PT3 (2024)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Plan n°3 : Servitudes d'utilité publique relatives à la salubrité et à la sécurité publique

COMMUNAUTÉ
Touraine-Est
Vallées
PLUi
Plan
Local
d'Urbanisme
intercommunal



Échelle : 1 / 20 000^{ème}
Sources : DGFIP - CD37, Cadastre PCi Vecteur (2025).

atu
Agence d'Urbanisme et d'Accompagnement à Tours
3 cours 58 avenue Marcel Dassault 37000 Tours
Téléphone : 02 47 71 70 70 - Courriel : atu@atu37.fr

INT1 : Servitude instituée au voisinage des cimetières

- Cimetière
- Zone tampon du cimetière

PM1 : Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPMR) et documents valant PPRNP

- Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)
- Plan de Prévention des Risques de mouvements de terrain (PER mvt)

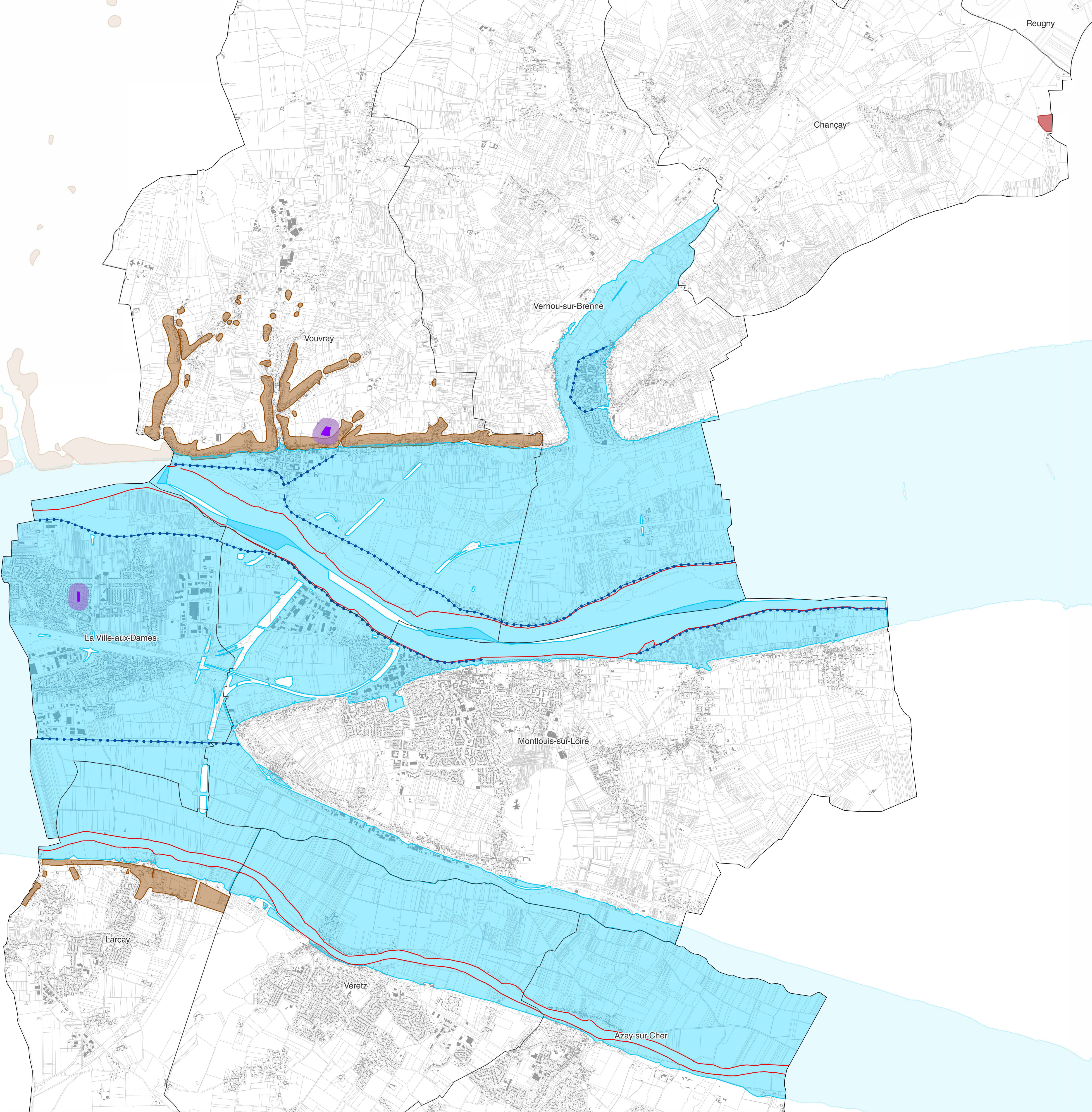
EL2bis : Servitude qui concerne la Loire et ses affluents

- Digue de Loire

EL3 : Servitude de halage et de marchepied

- Halage et marchepied

Sources : Communes de Vouvray et de La Ville-aux-Dames; INT1 (2024) ; DD137, PM1 (2025) ; DD137, EL2bis (2024), EL3 (2025).



N
1 km

4-Annexes

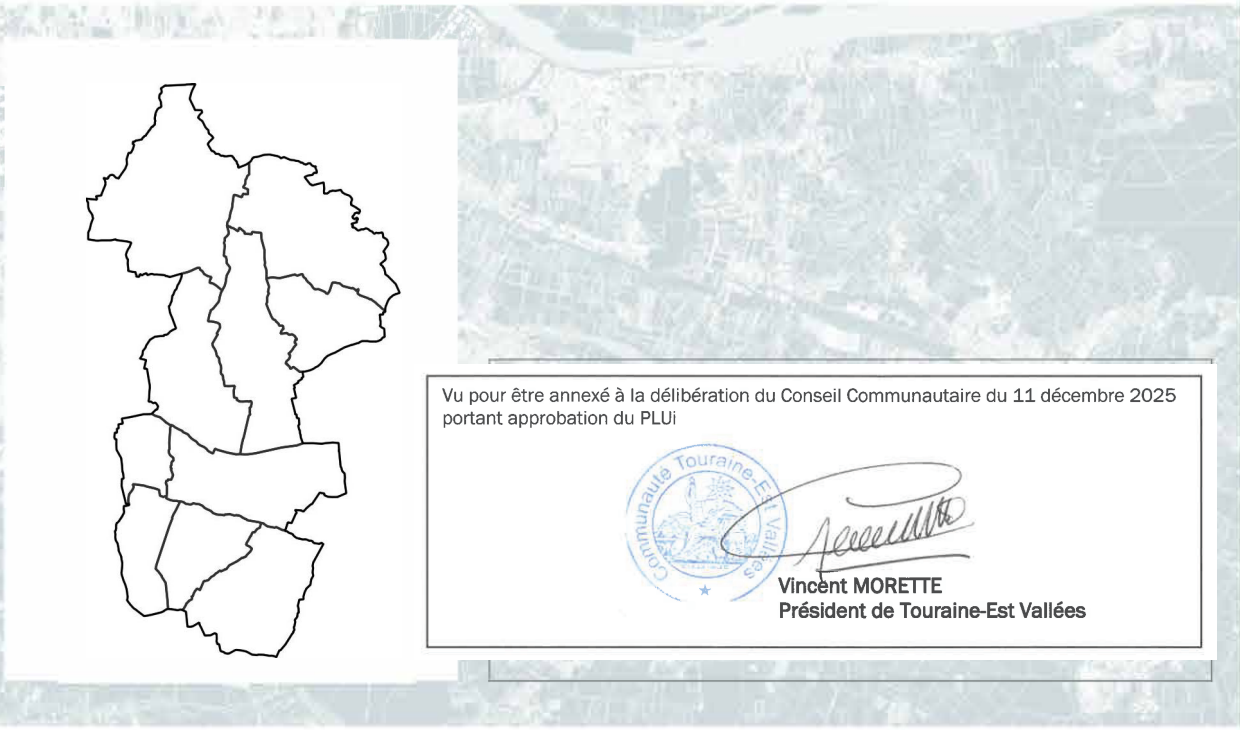
Tome 1

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Plan n°4 : Servitudes d'utilité publique avec restriction de diffusion

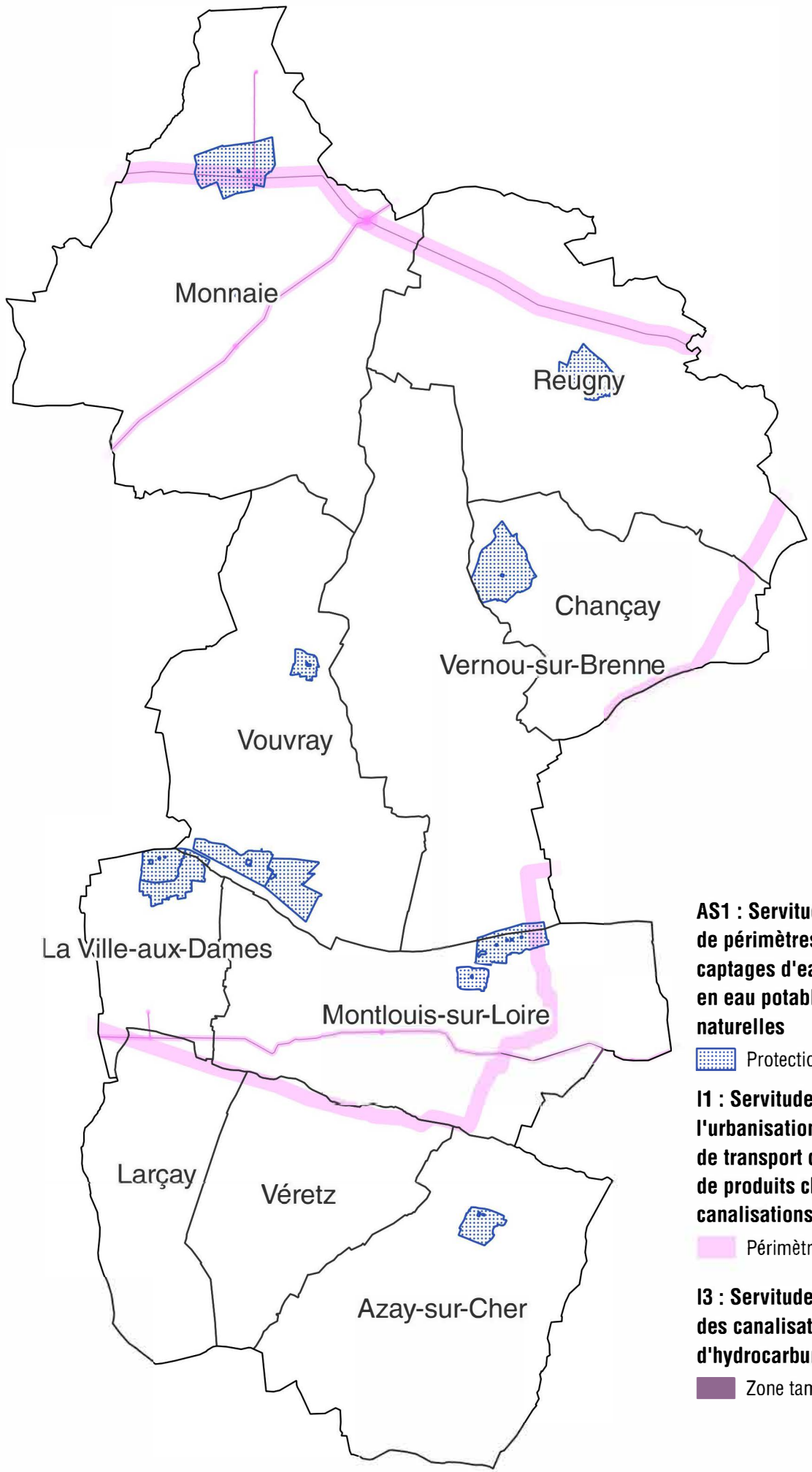


PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Échelle : 1 / 100 000^{ème}
Sources : DGFIP - CD37, Cadastre PCi Vecteur (2025).

atu Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
3 cour, 56 avenue Marcel Dassault 37200 Tours
Téléphone : 02 47 71 70 70 - Courriel : atu@atu37.fr



- AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et de sources minérales naturelles**
- Protection des eaux potables
- I1 : Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz**
- Périmètre de protection
- I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits de chimiques**
- Zone tampon des canalisations

